



HAL
open science

Socio-anthropologie d'une ONG verte entre global et local. Un itinéraire sous épreuves

Julie Riegel

► **To cite this version:**

Julie Riegel. Socio-anthropologie d'une ONG verte entre global et local. Un itinéraire sous épreuves. Au coeur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques. Philippe Lavigne-Delville et Marion Fresia (dir.), 127-158, 2018. hal-03348563

HAL Id: hal-03348563

<https://hal.science/hal-03348563v1>

Submitted on 19 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethnographier l'aide et ses institutions

**Marion Fresia
Philippe Lavigne Delville**

Chapitre 5.

Socio-anthropologie d'une ONG verte entre global et local

Un itinéraire sous épreuves

Julie Riegel

Introduction

Mon aspiration à conduire une thèse en socio-anthropologie d'une ONG verte a pris forme en 2010, à la suite d'une inflexion progressive de mes préoccupations et de mes questionnements professionnels. Biologiste de formation, sensible à l'éthique de la *wilderness*, j'ai d'abord travaillé comme intervenante de projets au sein d'associations de protection de la nature avant de basculer dans la recherche. Cette évolution professionnelle, résultant d'un double besoin de réflexion et de changement de posture, est donc le fruit d'une trajectoire courbe. Mais quitter son champ d'intervention pour l'appréhender comme un objet de recherche soulève des difficultés et des risques de biais particuliers. Ce déplacement n'est pas aisé, il a nécessité un processus de délestage et d'apprentissage. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de projets pendant une décennie engendre en effet un formatage cognitif, un rapport particulier à la logique du changement social, la planification, la temporalité, dont j'ai dû m'affranchir. J'ai également rencontré des difficultés à problématiser en termes de sciences sociales mes questionnements empiriques et à comprendre le référentiel spécifique de production de connaissances attendu par les canons de la recherche dans ce secteur.

Les projets que j'ai pilotés durant les huit années passées au sein de diverses ONG m'ont poussée à dialoguer de manière régulière avec les sciences sociales, d'abord par intérêt et sensibilité intellectuelle, ensuite dans l'optique d'améliorer mes pratiques de travail. Cette imprégnation a modifié mes préoccupations professionnelles et mon positionnement dans l'action publique environnementale. J'ai pris conscience du caractère culturellement et politiquement situé des concepts d'inventaires, de classification et de hiérarchisation de la biodiversité. La rencontre avec des territoires et des acteurs sub-sahariens et ultra-marins perçus comme des « périphéries » par les institutions publiques, les ONG de conservation et les bailleurs de fond, m'a amenée à interroger les discours que je portais jusque là. J'ai mis en doute la pertinence de certains savoirs experts et politiques d'aménagement mobilisés dans les projets, en particulier la régulation des usages des ressources naturelles par le zonage institutionnel des espaces. En démarrant une recherche doctorale en 2011, j'aspirais alors à éclairer mes questionnements empiriques et à

travailler au corps mes doutes quant à la pertinence et l'efficacité des démarches de conservation. Je pris pour cas d'étude le Sénégal, où je coordonnais depuis trois ans un projet de conservation participative, qui mettait en avant la contribution de la conservation au développement local, en écho aux normes dominantes de l'aide et des bailleurs de fond. Mon projet de thèse devait me donner l'opportunité de me décentrer de ma position institutionnelle et d'interroger la perception des partenaires et bénéficiaires des projets dans les territoires sénégalais vis-à-vis de ces objectifs. La question de ma posture s'est cependant rapidement posée en début de thèse. Mes questionnements de recherche étaient biaisés par mes préoccupations professionnelles et mon prisme d'intervenante de projets. De plus, je manquais d'impartialité, adoptant une posture excessivement critique vis-à-vis des ONG vertes afin de m'en démarquer. Le démarrage des premiers entretiens auprès de praticiens d'ONG, l'acquisition d'un bagage théorique, l'appropriation d'une démarche de recherche, m'ont permis peu à peu d'ajuster cette distance. J'ai par ailleurs constaté l'abondance des travaux de recherche sur la question de la participation. Cela m'a conduit à revoir ma problématique initiale, et à me concentrer sur les antennes nationales des ONG vertes transnationales, laissées dans l'ombre par des recherches portant soit sur la construction des normes globales de la conservation et les sièges des ONG vertes, soit sur les projets locaux qu'elles pilotent. Les modalités de circulation des normes entre global et local, et le rôle des bureaux nationaux sont ainsi devenu mon sujet de thèse.

Avec un tel objet, nombre d'acteurs à considérer dans ma recherche s'apparentaient à des pairs, étaient d'anciens collègues de travail, et/ou faisaient pour certains partie de mon réseau amical. Cette proximité a représenté un atout : la terminologie et l'ontologie des institutions et des acteurs m'étaient déjà familières, et ces relations antérieures de confiance ont facilité mon entrée sur le terrain. En revanche, mon ancrage antérieur dans le champ socio-professionnel de la conservation pouvait être un obstacle à la recherche, induire un enclivage dans certains réseaux, empêcher la nécessaire prise de distance. Il m'a fallu trouver progressivement la juste posture, en travaillant avec soin mon "attitude" (Paillé et Mucchielli, 2012) dans l'enquête et en embrassant ces questions de positionnement comme des enjeux à part entière de ma recherche.

Mais enquêter sur les bureaux nationaux des ONG vertes transnationales s'est révélé aussi complexe d'un point de vue méthodologique. Enchâssé entre différents niveaux de gouvernance, le bureau national de l'Union mondiale pour la conservation de la Nature au Sénégal (UICN), mon cas d'étude, s'inscrivait en effet dans des réseaux relationnels dilatés, dont les contours étaient de prime abord insaisissables. Ce chapitre met en lumière la dynamique non linéaire de ma recherche, sa conduite à tâtons, que le manuscrit comme la soutenance orale de la thèse se sont finalement efforcés de masquer. Ma contribution souligne pourtant que les imprévus, les compromis, les émotions ou les préjugés du chercheur sont parties-prenantes de son rapport à l'altérité, de sa compréhension des univers sociaux et de ses choix épistémiques. Les « épreuves ethnographiques » qu'il traverse (Bensa et Fassin, 2008) sont indissociables des faits ethnographiques qu'il élabore (Barthe et *al.*, 2013). Dans un premier temps je reviendrai sur la construction de ma problématique de thèse en deux phases, sa première architecture ayant été mise à mal par les débuts de l'enquête et une revue de littérature plus ciblée. Mes questionnements professionnels sont alors passés au second plan au regard d'une aspiration à combler certaines zones d'ombre dans les travaux de recherche compulsés et de mon souhait de proposer des déplacements de regard. Dans un second temps, je rendrai compte des

enjeux méthodologiques spécifiques que l'objet de cette recherche a générés, engendrant la construction intuitive d'un terrain non spatialisé, à l'image des réseaux d'acteurs peu tangibles que j'essayais de saisir. Les connectivités relationnelles entre acteurs ont finalement formé l'ossature de ce terrain multisite. La troisième section synthétisera les principaux résultats de cette thèse, montrant la pertinence de ce type d'enquête réticulaire et buissonnante pour croiser les dimensions historiques, multi-niveaux et transnationales des ONG globalisées. Je conclurai sur mon aspiration, née de cet itinéraire, à pratiquer une recherche réduisant le différentiel de statut accordé aux enquêtés entre les phases d'enquête et de production académique.

Les sciences sociales et les ONG vertes transnationales : un éco-pouvoir ?

Le triptyque ONG - conservation - participation : une analyse à charge

Ma problématique initiale de thèse interrogeait les modalités de mise en œuvre de la conservation participative par des ONG internationales installées au Sénégal.¹ Parmi les objectifs figurait l'analyse des jeux d'acteurs, des perceptions et des stratégies se déployant à l'échelle d'un village ciblé par un projet de conservation. Suite à l'exploration du corpus des travaux en sciences politiques et en sciences sociales traitant de l'émergence des ONG globales d'environnement depuis la fin des années 1980, mes questionnements initiaux se sont révélés peu originaux et finalement dépassés. En effet, l'émergence des paradigmes de la conservation de la nature², leur mise en politique ainsi que la structuration de réseaux épistémiques et d'un secteur professionnel dédiés à cette forme d'action publique, étaient largement documentés, notamment par les travaux de géographes, de politistes et d'économistes francophones.

A la fin des années 1970, les catastrophes environnementales, les réflexions du Club de Rome, et les travaux d'intellectuels comme I. Sachs en France, concourent à l'essor du concept d'écodéveloppement. Celui-ci valorise la diversité des modèles endogènes de développement (Rist, 1996 ; Boisvert et Vivien, 2010) et soumet à la critique les politiques de conservation menées par l'UICN et le WWF (Fond mondial pour la Nature) depuis l'après-guerre dans les anciennes colonies. Montrées du doigt pour leur indifférence aux conséquences sociales de la conservation, les deux ONG refondent totalement en ricochet leur discours et leur stratégie. La publication en 1980 de la Stratégie mondiale pour la Conservation, par l'UICN, le WWF et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), symbolise une rupture (Chartier, 2010). Mettant en exergue le lien entre populations, développement et environnement, l'UICN et le WWF

¹ Cette thèse a été réalisée au sein de l'UMR Patrimoines locaux et gouvernance IRD/MNHN, et financée dans le cadre de l'appel à projet PICRI (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) de la Région Ile-de-France.

² En tant que domaine de l'action publique, la conservation désigne une approche technique et scientifique de la protection de la nature, impliquant une démarche de planification, de gestion et de zonage du territoire. Depuis la Stratégie mondiale pour la Conservation parue en 1980 et la Convention de Rio sur la Diversité biologique en 1992, le terme est indissociable de celui d'utilisation durable des ressources biologiques (Davies, 2003).

revendiquent leur capacité à relier le local au global en portant un intérêt aux populations, avec le postulat que les sociétés dites traditionnelles ont des pratiques de conservation de leur environnement. L'article 8j de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) de 1992, qui réhabilite les savoirs naturalistes des communautés et des peuples autochtones, est une révolution cognitive (Pinton, 2014).

Ce tournant rhétorique du secteur international de la conservation semble toutefois peu effectif à l'échelle des projets. Dans le monde, les retombées sociales et économiques des aires protégées pour les populations riveraines sont au mieux mitigées, y compris pour les modes de gestion les plus inclusifs (Neumann, 2000 ; Joiris, 2001 ; West, Igoe and Brockington, 2006 ; Roe, Nelson, Sandbrook, 2009). Dans la région ouest-africaine, l'association des notions d'autochtonie et d'ethnicité dans les projets de conservation fragilise des communautés qualifiées par défaut d'allochtones. Le raccourci souvent opéré par les ONG internationales entre gestion commune et gestion autochtone peut contribuer à renforcer les clivages entre les acteurs : la conservation de la biodiversité devient alors un prétexte pour des processus d'exclusion et de privatisation des ressources, comme dans certaines aires marines protégées (Dahou et Ould Cheikh, 2007). Les travaux sur la patrimonialisation de la nature montrent aussi combien la perception de ce qui fait patrimoine et mérite protection diffère, selon les acteurs et les niveaux de gouvernance (Cormier-Salem et al, 2005).

Si les ONG internationales de conservation mettent en avant la co-gestion et la participation des populations à la conservation, leur influence disproportionnée dans la définition des enjeux environnementaux, des objectifs de gestion et des processus de gouvernance des ressources naturelles est dénoncée par de nombreux chercheurs. Fonctionnant comme des firmes transnationales, elles sont perçues comme détentrices d'un éco-pouvoir (Rakoto Ramiarantsoa et al., 2012). Du littoral ouest-africain à Madagascar, du Mexique à l'Indonésie, elles cumulent moyens financiers, techniques et symboliques (Chartier et Sellato, 2003 ; Dumoulin, 2003 ; Blanc-Pamard et Fauroux, 2004 ; Dahou et al., 2004). Les travaux se rattachant au courant de la *Political Ecology* mettent en avant le caractère hégémonique, les intérêts économiques et les biais ethnocentrés des politiques de conservation de la nature déployées dans les anciens empires coloniaux (Escobar, 1998 ; Davies, 2004). Cette hégémonie est mise en rapport avec l'acception néolibérale et economiciste du développement durable, dominante au sein d'ONG globalisées comme l'UICN et du WWF, dont les projets seraient construits sur des objectifs de productivité et d'efficacité et contribueraient à un affaiblissement de l'Etat (Aknin et al., 2002 ; Vivien, 2005 ; Castro et Olivier, 2012).

Ces analyses des écarts entre la rhétorique et la pratique dans le secteur de la conservation résonnent avec les travaux d'anthropologie critique du développement. La participation des populations locales est présentée comme une approche innovante dans le secteur de la conservation, mais sur le continent africain il s'agit d'une figure très ancienne de la rhétorique du développement (Chauveau, 1994 ; Lavigne Delville, 2011a). Dans les deux cas, inviter les acteurs locaux à participer afin d'adhérer à une intervention pensée, amenée et cadrée de l'extérieur procède d'une grande naïveté : les convergences d'intérêt sur un dispositif de développement ou d'environnement sont difficiles à construire et n'ont de chance d'aboutir que si la finalité de l'intervention est elle-même ouverte à la négociation (Lavigne Delville, 1998). Or les critiques sur l'inefficacité

de la participation entraînent surtout les institutions de l'aide à des ajustements réguliers, à la recherche puis la réplique de "bonnes pratiques" (Lewis et Mosse, 2006), sans jamais toucher à leurs fondements idéologiques.

Les antennes nationales des ONG vertes : un échelon de gouvernance et des équipes invisibles

Ma prise de connaissance d'un corpus théorique sur les ONG de conservation et leurs dispositifs m'a permis de prendre du recul sur mes questionnements d'ancienne praticienne. J'ai pu replacer mes interrogations éthiques, politiques et techniques relatives au projet dont j'avais la charge au Sénégal, à l'aune de la porosité historique et systémique entre politiques de la nature, politiques coloniales et politiques de développement. Tout en contribuant à une distanciation intellectuelle et affective avec les ONG de conservation, ces lectures m'ont néanmoins frappée par leur regard dépréciatif sur ces organisations, souvent appréhendées comme des objets réifiés, homogènes et désincarnés. Des chercheurs ont d'ailleurs souligné le caractère à charge de certaines enquêtes sur les ONG de développement, faisant peu de cas des pratiques des "développeurs" et de leur contexte de travail toujours singulier (Lavigne Delville, 2011b). La typologie des ONG vertes m'a en outre semblé réductrice et surtout commode pour les besoins des analystes : des organisations aussi différentes dans leur fonctionnement, leur histoire et leur gouvernance que l'UICN, le WWF, BirdLife ou TNC sont désignées pêle-mêle sous le terme « ONG de conservation », et implicitement associées à un centre de décision et une identité **euro-américains**.

J'ai enfin constaté l'invisibilité des acteurs de l'échelon national dans les travaux compulsés, notamment des administrations publiques et des antennes-pays des ONG, pourtant en première ligne dans le déploiement des politiques environnementales en Afrique de l'Ouest. L'analyse des politiques de conservation et du fonctionnement des ONG vertes internationales se polarise soit sur l'arène globale de construction des normes environnementales, soit sur les arènes locales de déploiement des projets. Les niveaux intermédiaires, les organisations qui y prennent place, les acteurs qui y agissent sont occultés. Or mon expérience personnelle d'intervenante au Sénégal m'avait permis de mesurer la vitalité des initiatives et des réseaux associatifs informels et l'essor singulier des ONG vertes internationales sur le littoral ouest-africain depuis les années 2000. En outre, l'histoire des dispositifs de conservation au Sénégal s'enracine dans des dynamiques nationales bien spécifiques, le président Senghor ayant enclenché une politique volontariste de création d'aires protégées et la structuration inédite d'un service de gestion des parcs nationaux, depuis lors en concurrence larvée avec son administration aînée des eaux et forêts.

Appréhender les ONG vertes en tant que catégorie homogène obscurcit leur dimension micropolitique et les mondes internes des ONG internationales de conservation demeurent un champ mal connu des recherches en sciences sociales. Pourtant, leurs consœurs dans d'autres secteurs font l'objet de travaux éclairants : les rapports de pouvoir et les ruptures de trajectoires qui traversent en interne des ONG humanitaires (Atlani-Duault, 2005 ; Lefèvre, 2007), ou certaines organisations internationales (Abelès, 2011 ; Fresia, 2012) ont été mis en évidence. Les ONG internationales de conservation ont construit sur elles-mêmes un discours unifié, une image d'homogénéité qui sert leur stratégie et qui s'avèrent paradoxalement relayés par les travaux de recherche qui les critiquent (Fisher, 1997 ; Bryant, 2009). La rhétorique et la terminologie des lignes

politiques et des programmes de l'UICN sont essentiellement scientifiques, techniques et rationnelles. Cette dépolitisation des problèmes de conservation et des solutions proposées pour les atténuer est constitutive de son positionnement dans l'espace public et de sa posture d'expert consensuel, objectif et neutre vis-à-vis des gouvernements (Jasanoff, 1996). De plus, les documents institutionnels et les récits historiques produits par l'UICN et le WWF véhiculent l'image d'organisations où le rôle du siège international est prépondérant : il serait le creuset du débat, de l'expertise scientifique et de la production de normes, qui seraient diffusées jusqu'au niveau local par des antennes déconcentrées. Le secrétariat des ONG vertes est présenté comme le lieu de fabrication des normes internationales, mais aussi des valeurs et des savoir-faire transmis vers d'autres niveaux de l'organisation (Kott, 2011).

Mais si le caractère international des ONG renvoie à une division supposée du travail entre le terrain et le siège, ce rapport n'est pas stabilisé (Siméant, 2012). Comme toute organisation, les ONG internationales de conservation sont des systèmes complexes, composés d'instances, de scènes, de niveaux qui sont enchevêtrés (Nay et Petiteville, 2011). Quand bien même une culture transnationale est revendiquée par une organisation, elle doit nécessairement impliquer des processus permanents de traduction, au sens où les idées et les valeurs qui sont diffusées impliquent des négociations et des hybridations (Abelès, 2008). Analyser la diffusion de normes de conservation par une ONG internationale implique de l'appréhender comme un collectif d'acteurs et non comme un objet homogène (Lascoumes et Le Galès, 2012). Cela nécessite également de s'attacher aux circulations des personnes, des biens et des idées au sein de ce collectif (Appadurai, 2005). Les intervenants de projets, mandatés pour rendre opérantes des normes techniques et scientifiques de conservation, ne peuvent être considérés comme des passeurs fidèles et appliqués des normes de leur organisation. Certains travaux d'anthropologues du développement menés en Indonésie (Li, 2007b) et en Inde (Mosse, 2005) montrent ainsi combien les pratiques et les difficultés des intervenants de projets travaillant pour les ONG sont tributaires des sentiers de dépendance financière, politique et institutionnelle de leurs organisations d'appartenance. De plus, quelles que soient les normes techno-scientifiques promues par un dispositif de projet, cela ne présume pas de l'incorporation de ces normes à l'échelle des territoires, mettant à l'épreuve la rationalité linéaire et unidirectionnelle des projets. Ma recherche de thèse s'est ainsi attelée aux interrogations suivantes : les bureaux nationaux des ONG internationales de conservation diffusent-ils effectivement les paradigmes scientifiques, les répertoires d'action, les modèles de gouvernance prescrits dans l'arène globale ? Les discours et les actions déployés au nom d'une ONG internationale à l'échelle des territoires sont-ils le reflet de la politique et du programme mondial, régional et national de l'organisation ? Comment le bureau national d'une ONG verte construit-il sur le temps long ses dispositifs d'intervention, à l'interface entre différentes échelles de gouvernance, de relations hiérarchiques transnationales et de réseaux socio-politiques nationaux ?

Le bureau national de l'UICN au Sénégal comme étude de cas

L'UICN est une organisation emblématique du champ mondialisé de la conservation, au regard de son influence dans la formation d'un régime de biodiversité (Hufty, 2001). Avec ses listes rouges des espèces menacées, sa typologie des aires protégées dans le monde, son rôle dans l'essor des conventions onusiennes, elle contribue à l'émergence d'un droit international de

l'environnement par la production de *soft law* (Olivier, 2005). Par l'entremise de son secrétariat d'environ mille salariés et de ses six commissions thématiques revendiquant dix mille experts bénévoles, l'UICN influence fortement les politiques publiques environnementales. Elle se pose également comme experte pour leur mise en œuvre, depuis la Stratégie mondiale pour la Conservation et surtout la Convention de Rio. A la fin des années 1980, l'UICN propose son appui aux États africains pour rédiger et décliner des stratégies nationales de conservation, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Ses objectifs rencontrent ceux des agences de coopération suisse et néerlandaise, qui soutiennent dans cette région la convention multilatérale sur les Zones humides de Ramsar³, et celle relative aux sites du Patrimoine mondial de l'Unesco. La Suisse et les Pays-Bas sont en outre des membres fondateurs de l'UICN et pèsent dans le financement des coûts de fonctionnement de l'organisation. C'est avec l'appui financier de l'ambassade des Pays-Bas à Dakar que l'UICN initie à partir de 1989 ses premiers projets d'intervention sur le littoral ouest-africain, dont ses bureaux nationaux permanents émergent quelques années plus tard. Les statuts de l'UICN la rendent singulière dans le paysage des ONG internationales d'environnement. Composée de membres gouvernementaux et civils qui votent tous les quatre ans sa politique et son programme mondial, son mode de gouvernance lui confère une identité hybride entre organisation internationale et non gouvernementale (figure 1)⁴.

Les bureaux nationaux déconcentrés de l'UICN en Afrique de l'Ouest, directement rattachés au secrétariat de l'organisation en Suisse, se présentent depuis trois décennies comme la courroie stratégique de transmission des prescriptions de leur maison mère vers le niveau national, et de là vers les territoires. J'ai postulé dans ma thèse que ces bureaux nationaux ne sont pas des vecteurs neutres, ni fidèles, des normes émises par le niveau global de l'UICN, en mettant à l'épreuve la représentation d'une institution organisée selon un centre *versus* des relais périphériques, et sa capacité à exercer une emprise multi-échelle. En théorie, les bureaux nationaux de l'UICN sont chargés de décliner les normes globales de leur organisation par des dispositifs d'intervention. Ils sont censés porter et diffuser la rationalité technique et scientifique des paradigmes dominants au sein de l'UICN, tant dans l'espace national du secteur que vers le local. Enchâssés dans leur organisation, ils le sont pourtant également dans le champ national de la conservation au Sénégal, traversé d'une historicité et de dynamiques sociopolitiques propres. De plus, les valeurs, les pratiques, les réseaux personnels des salariés du bureau UICN Sénégal ne découlent pas forcément de leur appartenance à l'ONG mais aussi de leur trajectoire personnelle et d'autres sphères d'appartenance sociale.

L'analyse du rôle du bureau déconcentré de l'UICN à Dakar dans la circulation des normes environnementales promues par son secrétariat impliquait de le considérer comme un échelon de gouvernance de son organisation transnationale, et comme une institution nationale à part entière au Sénégal. Cette analyse nécessitait de suivre les modalités de diffusion des discours, des méthodes, des programmes produits par le siège de l'UICN, et leur réception au sein d'institutions publiques, d'associations et de groupements civils. Cela appelait en outre à considérer le bureau UICN Sénégal comme un collectif

³ La Convention relative aux zones humides d'importance internationale a été ratifiée en 1971 par 55 États à Ramsar, en Iran.

⁴ Les illustrations du document sont de l'auteur sauf mention contraire.

d'individus, insérés dans des réseaux d'acteurs. Mais comment appréhender une nébuleuse telle que l'UICN ? Comment délimiter un terrain et structurer une enquête permettant d'appréhender les liens entre les salariés du secrétariat, les experts des commissions scientifiques, les membres gouvernementaux et civils, les partenaires administratifs et financiers, les publics cibles des projets, tous représentés à l'échelle nationale, régionale et internationale ?

Du terrain multisitué au terrain multisite

Un terrain d'enquête localisé mis à mal

Mes questionnements de recherche impliquaient de considérer le bureau national de l'UICN au Sénégal selon quatre dimensions : 1/ en tant qu'organe formel au sein de sa propre organisation ; 2/ comme une institution travaillant en interface avec d'autres institutions au Sénégal et dans la sous-région littorale ; 3/ en tant que regroupement d'individus, désignés comme des acteurs, insérés dans des réseaux personnels et professionnels ; 4/ et enfin dans une perspective diachronique, avec une épaisseur historique. L'enquête devait permettre de rendre visible et d'analyser les connexions que le bureau UICN Sénégal pouvait tricoter, sur le temps long, de manière transversale et à différentes échelles, c'est-à-dire selon différents points de vue, afin de comprendre les emboîtements des structures et des réseaux relationnels dans différents contextes de gouvernance et d'action (Bensa, 1996 ; Lepetit, 1996). Cela, afin de suivre la circulation des personnes, des idées et des expériences entre ces différentes entités, et donc les processus de diffusion, de sélection et de requalifications des normes de l'UICN dans l'espace sénégalais.

S'ancrer dans une approche socio-anthropologique semblait évident, au regard de la dimension profondément empirique de cette discipline, mais aussi de sa robustesse pour explorer le changement social parmi des acteurs très divers, des groupements locaux aux organisations internationales (Olivier de Sardan, 1995). En outre, la socio-anthropologie appliquée aux dispositifs de développement a montré son aptitude à embrasser les articulations d'échelles et les jeux de pouvoirs (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000). Appliquer ce courant à l'analyse d'une ONG verte transnationale s'avérait relativement inédit mais faisait sens, partant du principe qu'il y a « développeurs » dès lors qu'une « configuration développementaliste » est présente, ce qui pose tant les ONG humanitaires (Atlani-Duault et Dozon, 2011) que les ONG de conservation comme des catégories de développeurs.

Le terrain et les limites de l'enquête me semblaient de prime à bord simples à circonscrire. Me situer successivement au sein du Bureau UICN Sénégal à Dakar, ensuite dans le territoire de déploiement d'un projet, puis à un échelon de gouvernance transnational (au siège de l'UICN en Suisse ou au bureau régional au Burkina-Faso), devait permettre de répondre à la problématique. Ce terrain situé dans trois espaces localisés, répondant à trois niveaux de gouvernance, devait être complété d'entretiens auprès des partenaires de l'UICN, afin de se "décentrer" de l'UICN elle-même. De façon similaire, les enceintes et les couloirs des sommets et des organisations internationales sont appréhendés comme le lieu par essence du niveau global (Kott, 2011 ; Müller, 2012), à l'instar de ce que j'envisageais pour le siège international ou régional de l'UICN.

Mais cette planification méthodologique n'a pas résisté à l'entrée sur le terrain. Dans les six mois qui ont suivi ma première phase d'entretiens exploratoires,

l'équipe de salariés du Bureau UICN Sénégal s'est réduite au trois-quarts, dans un contexte de récession budgétaire et de reconfiguration de ses axes de travail. Mon insertion dans cette instance, passée de vingt-cinq à cinq salariés en moins d'un an, était trop superficielle pour me permettre de conduire une observation participante dans un tel contexte d'instabilité et d'insécurité pour les employés. De plus, les projets ancrés à l'échelle de territoires conduits depuis vingt ans par le Bureau ont alors été suspendus, me coupant toute possibilité d'accompagner des salariés dans leurs pratiques d'intervention. Cela compromettait mon aspiration à pister la circulation des idées, des expériences et des personnes d'une échelle de gouvernance et de travail à l'autre. J'espérais en particulier suivre le fil du plan de gestion de la Réserve de biosphère du delta du Saloum, initié par en 1997 par l'UICN Sénégal avec la Direction des Parcs Nationaux et de nombreuses collectivités locales. Ce plan de gestion présentait l'intérêt d'être rattaché en amont à un vaste programme sous-régional de l'UICN sur les zones humides, conçu par le siège de l'UICN à la fin des années 1980.

Perturbée par le caractère subitement indéfini et flou de mon terrain d'enquête, alors que la multiplicité des circulations que j'essayais d'appréhender me faisait déjà perdre pied à certains moments, j'ai d'abord hésité à focaliser ma recherche sur d'autres ONG, comme le bureau national du WWF ou celui de la Fondation internationale du Banc d'Arguin (FIBA) à Dakar, d'accès plus aisé et disposant de grosses équipes de salariés. Cependant cette reconfiguration soudaine et inattendue du bureau UICN Sénégal faisait sens pour ma problématique de recherche, en ce qu'elle représentait une rupture brutale dans la trajectoire historique de l'organisation, présentée comme linéaire dans les documents institutionnels et les projets de l'organisation. En outre, des représentants du bureau régional de l'UICN, localisé à Ouagadougou au Burkina-Faso, devenaient dans le même temps de plus en plus visibles au Sénégal : cela posait question sur les évolutions stratégiques et le fonctionnement interne de l'organisation.

Un terrain non spatialisé, construit sur une connectivité des acteurs

Dans une démarche pragmatique, j'ai alors mobilisé les relations personnelles que j'avais tissées les années précédentes au Sénégal. En rencontrant les acteurs par cercles concentriques, j'ai essayé de comprendre la perception que les partenaires formels et informels du bureau UICN Sénégal en avaient : quel récit historique livraient-ils sur l'implantation et le déploiement du Bureau dans le pays ? Quelles dynamiques partenariales et quelles pratiques concrètes de travail avaient-ils établi avec les praticiens de l'UICN, à un niveau institutionnel et individuel ? Dans un premier temps, des personnes de confiance que je connaissais avant le démarrage de la thèse, en poste à d'autres niveaux de l'UICN, à la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal, à l'université Cheick Anta Diop et au sein de bailleurs de fonds privés, se sont prêtées à des entretiens exploratoires. Elles ont ensuite joué le rôle de porte d'entrée au sein des organisations et des réseaux dont elles avaient pu être partie-prenantes. Je me suis notamment attachée à la trajectoire professionnelle d'agents étatiques ayant participé aux dispositifs portés par l'UICN durant les trente années précédentes. J'ai également retrouvé d'anciens salariés de l'UICN au Sénégal et dans la sous-région, partageant volontiers leur expérience et leurs analyses rétrospectives. Petit à petit, la connectivité des acteurs que je sollicitais, un niveau minimal d'interconnaissance entre eux, quelle que soit l'échelle ou la période de travail les ayant impliqués, ont constitué le paramètre structurant de mon enquête. Ainsi, un autre format de terrain s'est progressivement dessiné, pertinent pour

ma problématique, qui a montré sa robustesse au fur-et-à-mesure de son déploiement et a finalement représenté la pierre angulaire de ma recherche.

J'ai ainsi remonté progressivement le fil des trajectoires individuelles liées les unes aux autres, en rencontrant, de proche en proche, des chapelets d'acteurs connectés, ayant appartenu à des organisations, des réseaux et des échelles d'action diversifiés. Les fonctions, l'insertion dans les organigrammes et la localisation contemporaine des acteurs rencontrés sont devenues secondaires. Les connexions que je recherchais pouvaient relever de liens hiérarchiques ou fonctionnels entre acteurs, mais surtout d'amitiés ou même d'inimitiés antérieures, construites à des échelles et dans des contextes variables. Passer d'une instance et d'un réseau à l'autre m'a permis d'accéder à la nature et à l'historicité des liens entre acteurs, aux interfaces entre structures, aux emboîtements des échelles, dans une vision diachronique des dynamiques relationnelles et des processus de travail. L'identification des alliances, des conflits, des rapports de travail et de pouvoir officiels et officieux, de même que l'absence de connexions ont permis de croiser et de trianguler les représentations, les savoirs et les pratiques. Les trajectoires personnelles des individus ont éclairé les évolutions institutionnelles de leurs organisations d'appartenance : elles donnent accès à la naissance des idées avant leur mise en forme dans des projets, à la chronologie de la construction de ces projets, aux conséquences opérationnelles de l'émulation ou de la défiance entre personnes, à la connexion entre les choix professionnels et les contextes de vie des praticiens. Ces trajectoires personnelles des intervenants de projets, des bailleurs de fond ou des décideurs sont des révélateurs du caractère micropolitique, aléatoire et à taille humaine de la trajectoire des organisations. Cet historique par le bas, cette polyphonie de micro-histoires, est un indispensable complément aux données issues de l'analyse des discours et de la littérature institutionnelle et grise produites par les organisations.

Bien après la rédaction de ma thèse, en analysant cette politique de l'enquête au départ bien peu formalisée, il m'a été possible de la situer dans une perspective théorique. C'est finalement une recherche multisite qui s'est en effet mise en place, selon le paradigme de G. Marcus, qui distingue bien l'ethnographie multisite et le caractère multisite d'un terrain (1995), que nous désignerons par multisitué pour faciliter la compréhension. La comparaison de terrains multisitués est intrinsèque à l'ethnographie conventionnelle : elle s'établit selon un plan spatialisé, géographique, avec une comparaison d'un même objet appréhendé dans des contextes différents de lieux et de groupements d'acteurs. L'ethnographie multisite n'établit pas *a priori* de délimitations spatiales superposées à des délimitations sociales : c'est l'objet même de l'enquête qui est délocalisé, spatialement diffus, à l'instar des réseaux d'acteurs qui ont constitué mon terrain d'étude de l'UICN. Le terrain d'enquête s'en trouve discontinu et fragmenté, difficile à géoréférencer et non borné de manière prédéfinie (Marcus, 2002). Dans cette approche, la cohérence, la continuité de l'objet relèvent des liens entre individus, qu'il importe de suivre, de pister. La notion de réseau d'acteurs, leur degré de connectivité, matérialise le terrain d'enquête et prime sur la localisation des sites de l'enquête (Falzon, 2009). Cela rejoint la perception qu'ont certains chercheurs des lieux de production des normes internationales : par exemple le site d'une réunion onusienne peut s'appréhender comme le terrain du global, mais aussi comme un terrain multisite, car ces arènes multilatérales concentrent des représentants provenant du monde entier et porteurs de niveaux de gouvernance variables (Bendix, 2012). L'ethnographie multisite diffère également pour G. Marcus de l'ethnographie classique dans son

rapport à la densité, qui n'est plus forcément une vertu. Dans l'ethnographie multisite, la densité comme la superficialité sont escomptés : rendre compte de la différence de qualité et d'intensité des données issues du terrain est une clé d'analyse. L'auteur défend un "activisme de circonstance", qui se démarque d'une économie morale du terrain ethnographique tendant à survaloriser une immersion localisée intensive (Marcus, 2002). Celle-ci prend tout son sens lorsque l'objet même d'une problématique de recherche est spatialement situé, à l'instar des usages conflictuels d'une aire protégée (Riegel, 2012). Mais l'intensité d'une immersion « locale » ne présume pas de la qualité de l'interlocution et des observations dans l'enquête.

Asseoir son terrain d'enquête sur un réseau d'acteurs est au départ très inconfortable : le nombre d'entretiens, les limites et la représentativité du terrain sont flous car difficilement planifiables. Le terrain semble se dilater tandis que l'enquête progresse. La problématique et le corps social de référence - ici le bureau UICN Sénégal - sont des points d'arrimage, autour desquels l'enquête se construit en cercles concentriques. Les frontières du terrain ne sont donc pas établies en amont : ce sont les discours et les vécus des acteurs, recueillis en cours d'enquête, qui les balisent. Néanmoins, comme dans des enquêtes plus classiques, la saturation des informations puis des contacts survient. Le fait de ne pas assigner d'emblée aux acteurs une échelle et une organisation d'appartenance est en outre très riche pour traiter les problématique de circulation : un même acteur peut en effet être représentatif, à différents moments de sa trajectoire, de niveaux d'action et de gouvernance distincts. Les interlocuteurs se situent eux-mêmes dans leur discours, et changent d'échelle d'une rencontre à l'autre, selon le thème et le contexte de l'entretien. Les changements d'échelle opérés dans l'enquête relèvent alors bien plus du regard et du vécu des acteurs interviewés que de la localisation, du caractère situé de l'échange.

Le caractère non spatialisé de l'enquête rend cependant plus difficile la mise en contexte des discours, au sens d'une bonne appréhension de qui parle et d'où la personne parle. Afin de ne pas recueillir des discours hors-sol, les acteurs sollicités ont systématiquement été appréhendés dans leur maillage relationnel et professionnel, de façon à contextualiser leurs propos, à l'exception d'entretiens purement informatifs ou faisant fonction de contrepoints. Dans cette optique, le rapport au temps a constitué une variable importante dans l'appréhension de ce terrain : il importait que j'entre en relation avec des acteurs déterminés au bon moment, c'est-à-dire lorsque j'étais à même de les situer dans un réseau de relations et dans une perspective historicisée. Cela me permettait d'une part de dépasser rapidement, dans le cadre de l'entretien, un discours désincarné et langue de bois, mais surtout de permettre à mes interlocuteurs de *me situer*, en me recommandant systématiquement de personnes de confiance choisies, m'inscrivant dès lors dans un maillage relationnel commun.

La possibilité de retrouver une partie de ce réseau d'acteurs en situation de travail et de production de discours dans des réunions internationales a été instructive, car elle m'a permis de confronter la parole recueillie en entretien quant aux dynamiques partenariales, à l'observation des pratiques de travail en situation. Un panel de praticiens issus de structures du champ de la conservation ouest-africain s'est en effet retrouvé au 3e Congrès mondial des Aires marines protégées (AMP) à Marseille en octobre 2013, ainsi qu'au Forum du Programme régional de la zone côtière et marine (PRCM) à Dakar, un mois plus tard. La rétraction temporaire de mon terrain d'enquête dans ces deux enceintes

spécialisées a permis de mobiliser d'autres outils, notamment l'observation participante lors d'ateliers d'échanges, de sessions plénières, et de bénéficier de discussions informelles. Ces scènes multilatérales de production de discours et de dialogues institutionnalisés sont des lieux de circulation de paroles codifiées et rassemblent des personnes qui construisent des normes en référence à leurs expériences passées (Bellier, 2012). Des expériences fondatrices des praticiens de l'UICN en Afrique de l'Ouest, ou de leurs partenaires, refont ainsi surface d'une réunion internationale à l'autre, de Dakar à Marseille. Rattachées à des territoires singuliers, souvent historiquement datées, ces expériences sont finalement peu nombreuses mais en perpétuelle résurgence. Dans ces réunions, elles refont surface mais en étant qualifiées d'une nouvelle terminologie, et sont mobilisées dans des configurations techniques et politiques inédites. Car les acteurs qui s'y réfèrent ont changé en vingt ou trente ans de positions, mais pas de réseaux professionnels.

Les ruptures rencontrées au sein des réseaux d'acteurs, l'absence de connexions et les silences dans l'enquête, ont pu être déstabilisant, en ce qu'ils pouvaient suggérer un biais méthodologique ou un effort insuffisant de "terrain". Mais les variations de densité et de qualité des données, donc leur caractère superficiel, ont finalement été traités comme des éléments en soi pour l'analyse (cf infra). Par exemple les interconnaissances des praticiens du bureau UICN Sénégal avec des usagers et des ayants droit de ressources naturelles au niveau territorial se sont avérées faibles. En outre, les contacts nominatifs que j'ai pu obtenir de la part des chargés de projet de l'UICN et de leurs partenaires dans le delta du Saloum étaient souvent semblables et concernaient des responsables de groupements économiques ou d'associations villageoises. Ces observations empiriques ont pris sens à l'aune des analyses produites au terme de la recherche de thèse : le tissu de praticiens se revendiquant du champ de la conservation au Sénégal est dense à l'échelle institutionnelle et nationale ; mais il est à l'inverse de plus en plus lâche et discontinu à mesure qu'on se rapproche de territoires socio-écologiques, qui constituent pourtant l'échelle cible des dispositifs de projets.

Il peut paraître surprenant d'utiliser le terme d'échelle territoriale au lieu d'échelle locale, pour désigner le niveau d'analyse où les systèmes sociaux et les écosystèmes s'entremêlent. La catégorie d'échelle "locale" ne fait sens que relativement à celles d'échelle "nationale" ou "globale", qui toutes renvoient à des lieux de production du politique, mais n'existent pas comme niveaux autonomes d'analyse (Abelès, 2012). Ces catégories d'analyses font sens les unes vis-à-vis des autres au regard des connexions qui les lient, « établies, habitées, réfléchies par les acteurs eux-mêmes », défend l'historien Romain Bertrand (2013 : 53-54). L'anthropologue Arjun Appadurai (2005) va dans le même sens lorsqu'il démontre que le "local" ou la "communauté" sont avant tout le fruit d'identités imaginées, construites, en réinvention permanente selon les contextes politiques, les dynamiques historiques et les enjeux sociaux de leur production. Dans le champ des politiques de conservation, cette notion du "local" peut en outre être instrumentalisée dans des enjeux politiques renvoyant au couple centre/périphérie et englobant/particulier (Rodary, 2007). En anthropologie, le "local" est également communément assimilé à une entité sociale spatialisée, renvoyant aux notions de terroir, de village ou de communauté, notions dont j'ai cherché à m'affranchir dans la projection de mon terrain, afin de traiter de la question des échelles en terme de croisement de points de vue symétriques, et non dans une approche de loupe grossissante.

Dans cette perspective, le terme de territoire m'apparaît plus adéquat, car il se suffit à lui-même pour exister et renvoie intrinsèquement à deux acceptions. L'une relève de l'action publique et des représentations du politique : le territoire est alors un maillage, un découpage variable mais institutionnalisé de l'espace, à des fins d'aménagement, d'administration ; l'autre renvoie aux rapports des individus et des groupes sociaux à un espace vécu (Alphandéry et Bergues, 2004). Ainsi le territoire ne désigne pas forcément une zone délimitée, spatialisée : il peut s'envisager comme un espace construit socialement, en lien avec un environnement particulier, sur lequel se rencontrent, se confrontent et s'ajustent différents niveaux de normes et d'action (Villalba, 2009).

La recherche empirique : une ouverture à tous les matériaux

Les entretiens ont représenté ma source principale de données. Par-delà le moment privilégié de rencontre et d'échange sur des pratiques et des perceptions, leur caractère volontairement très ouvert laisse une large marge d'autonomie et de réflexivité des acteurs sur eux-mêmes et sur la production de sens au regard de leur expérience (Olivier de Sardan, 2008).

Dans la construction de mes entretiens, j'ai insisté sur la trajectoire professionnelle en sollicitant des récits sur les pratiques de travail, de partenariat, d'insertion de l'acteur dans les réseaux professionnels considérés. La notion de récit renvoie à l'approche de la micro-histoire : les témoignages ne sont pas perçus comme de simples anecdotes, mais comme des situations vécues par les acteurs qui donnent accès à des contextes et des processus sociaux traversant leurs groupes d'appartenance (Bensa, 1996). Une attention a été portée aux ruptures, aux incohérences et à mes incompréhensions à l'égard des récits recueillis et des documents compulsés.

Soixante-treize acteurs ont été interviewés pour cette recherche à raison de un à trois entretiens formels, indépendamment d'autres types d'échanges. Concrètement, 51 entretiens formels se sont déroulés lors de mes séjours au Sénégal et 34 en France, en Suisse et par connexion à distance (Skype). L'entremise d'un traducteur n'a pas été nécessaire sauf à deux reprises, du fait que les acteurs empiriquement identifiés dans cette recherche relèvent de groupes sociaux s'exprimant spontanément en français avec un interlocuteur français.

En complément des données d'entretiens, j'ai porté une attention quasi-obsessionnelle à la littérature institutionnelle et la littérature grise. Les comptes-rendus des congrès mondiaux de l'UICN ont été minutieusement étudiés, parce que la terminologie, les paradigmes et les prescriptions qu'ils mobilisent font figure de normes officielles, dominantes dans les lieux de décision et de pouvoir. Pour reprendre les termes de Juhem (2001) en ce qui concerne le champ humanitaire, le discours désigne l'ensemble des énoncés que les acteurs mettent en œuvre pour décrire et justifier leur action ou appeler au don. La production de littérature institutionnelle liée aux dispositifs de projets est en outre intéressante en ce qu'elle est profondément asymétrique : plus le niveau de gouvernance est transnational et plus elle est pléthorique. Ce faisant, elle fait d'ailleurs courir au chercheur le risque de se perdre, d'être aspiré par l'abondance de discours produits par les instances transnationales des ONG, qui forgent, à long terme, une histoire officielle dominante.

Dès lors, la réalisation d'entretiens, mais également la prise en compte de matériaux apparemment de seconde main, ont permis de croiser des récits micro-historiques avec le récit unifié émanant de l'arène globale de l'UICN. En pratique, cela a impliqué de faire feu de tout bois, en analysant comme des pièces d'archives les documents de projets, les comptes rendus de réunions, les articles de presse, les annonces d'ouvertures de poste, les curriculum-vitae, les listes de présence à des événements, des formations ou des inaugurations, etc. A l'échelle du territoire, la production de discours écrits étant faible, et le dernier intervenant de l'UICN rattaché au bureau national n'étant plus en poste depuis 2012 dans le delta du Saloum, je me suis attachée à la recherche de traces laissées par les dispositifs et leurs intervenants. Traces matérielles des projets dans le paysage, dont les panneaux bardés de logos sont emblématiques, ou encore agencement de plantules de palétuviers reboisés, indicatifs là encore de l'existence d'un dispositif. Mais également traces dans les mémoires, les souvenirs, les récits d'acteurs "cibles" des ONG, ayant vécu la succession des projets et des intervenants dans leur territoire d'habitation ou de travail. Ces acteurs constituent la mémoire des projets de développement, et ont su pour certains, capitaliser et donner sens à des savoirs et des dispositifs ponctuels, au départ décousus et a-historiques.

Un éco-pouvoir relatif et contingent

Des dispositifs de conservation enchâssés dans le champ du développement

J'ai démontré dans ma thèse (Riegel, 2015a) combien le bureau national de l'UICN au Sénégal s'apparente finalement, sur le temps long, à un échelon de mise à l'épreuve bien plus que de diffusion des prescriptions de son organisation, ainsi qu'à un espace de métissage et de négociation entre référentiels de la conservation et du développement. La mise en perspective sur trois décennies des liens entre politiques des agences de coopération au développement, stratégie du siège international de l'UICN et trajectoire du bureau national au Sénégal, bouscule la représentation d'une ONG globalisée indépendante et autonome. Au contraire du WWF, émanation historique de l'UICN, cette dernière est une organisation structurellement fragile d'un point de vue financier, ce qui compromet son autonomie dans le déploiement géographique de ses dispositifs d'intervention et du référentiel discursif qu'ils mobilisent.

La mise en place de bureaux nationaux de l'UICN en Afrique de l'Ouest, ainsi que la structuration d'un bureau régional de coordination, ont été intimement liées aux opportunités et aux contraintes relevant des politiques de coopération des agences européennes qui forgent l'assise financière du secrétariat de l'UICN. Les politiques des agences bilatérales de coopération du royaume des Pays-Bas et de la Suisse, dont les pays sont membres fondateurs historiques de l'organisation, ont en effet constitué un tremplin pour la déconcentration de l'ONG. L'histoire mouvementée des bureaux nationaux et régionaux de l'UICN a plus répondu aux incitations et opportunités liées aux financements internationaux – et donc aux stratégies des bailleurs de fonds – qu'à une politique explicite de l'UICN. Dès la fin des années 1980, le déploiement du programme "Sahel" puis du programme "Zones humides" a permis de détacher des coopérants, de structurer des bureaux de projets, puis d'institutionnaliser des bureaux nationaux en Mauritanie, en Guinée-Bissau et au Sénégal (figure 2). Jusqu'au début des années 2000, les administrations nationales chargées des aires protégées ont subi les

conditionnalités de l'aide et la première phase des plans d'ajustement structurels, qui impliquent le non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite et une mise sous tutelle budgétaire. Pendant une décennie, les bureaux nationaux de l'UICN ont opéré comme des agences d'exécution de projets de leurs bailleurs de fonds, jouant le rôle d'experts auprès de leurs partenaires publics, mais également de courtier financier. Avec la Déclaration de Paris et les OMD, le changement de cap de l'aide publique au développement au début des années 2000 enclenche une phase d'appui budgétaire aux États et une refonte, par ricochet, de la stratégie de l'UICN dans la sous-région.

Entre 1994 et 2005, financé pour coordonner le programme "Zones humides" sur les aires marines protégées du Djoudj et du Saloum (figure 3), le bureau UICN Sénégal a ainsi construit sa légitimité et son essor sur un partenariat privilégié avec la direction des Parcs nationaux (DPN). Rompant avec l'historique répressif de gestion des parcs nationaux au Sénégal (Ségolini, 2012 ; Ece, 2012) comme sur l'ensemble du continent, ce partenariat mettait en avant les principes de co-gestion et de gouvernance locale des aires protégées. En cela il s'inscrivait dans l'esprit de la Conférence de Rio autant que dans les normes alors promues dans les politiques des agences d'aide.

Cette alliance avec l'UICN a dans un premier temps servi les enjeux politiques et stratégiques internes à la DPN à trois égards : vis-à-vis d'une respectabilité internationale à restaurer, d'un manque aigu de moyens humains et matériels, et sur le front de sa concurrence avec la direction des Eaux et Forêts au sein même du ministère de l'environnement. Mais le compagnonnage de l'ambassade des Pays-Bas avec le bureau national de l'UICN a permis à l'ONG de concentrer les pouvoirs financiers, techniques et symboliques d'une agence d'exécution de projets. Les discours de cogestion structurant ce partenariat public-privé ont été biaisés par les rapports de pouvoir asymétriques entre les deux institutions et les symboles croissants de domination entre praticiens (Riegel, 2015b). Sur des aires protégées nationales sous tutelle de la DPN, les cadres de l'ONG ont notamment pris la main sur la conduite des dispositifs, de leur conception à leur évaluation : choix des prestataires, planification des actions et octroi de l'aide auprès des groupements villageois, décaissements de carburant pour les fonctionnaires, jusqu'au choix de la marque du véhicule des conservateurs des parcs, socialement moins prestigieuse que celle des 4x4 de l'UICN.

A partir de 2005, le contexte de travail de l'UICN Sénégal et de la DPN se recompose en profondeur. Le changement de cap dans les politiques internationales de développement conduit l'ambassade des Pays-Bas à financer en direct les administrations publiques, permettant à la DPN de retrouver une autonomie technique et financière par rapport à l'UICN. Le rôle stratégique du bureau UICN Sénégal dans la gestion des aires protégées d'Etat est compromis, d'autant que de nouveaux paradigmes dans la biologie de la conservation montent en puissance : l'heure est à la gestion par écorégion⁵, chère au WWF et

⁵ En 1997, le WWF impulse la campagne Living Planet, centrée sur sa nouvelle stratégie "Global 200" qui propose d'axer les priorités de conservation de la biodiversité sur plus de deux cent écorégions terrestres, marines et de zones humides. La notion d'écorégion est issue de travaux menés en collaboration avec une équipe de scientifiques dans les années 1990, qui repose en partie sur celle des biomes, déjà mobilisée par le WWF dans les années 1980. Les écorégions reprennent également les provinces biogéographiques proposées par l'UICN en 1975. L'approche écorégion revendique une vision commune aux plans national et régional, basée sur le long terme et sur le développement économique et social, en y intégrant les questions environnementales. C'est dans le cadre de cette

à l'UICN international, générant des dispositifs financés à l'échelle littorale et côtière. Le changement de régime au Sénégal en 2012 entraîne en outre la création d'une nouvelle direction des aires marines protégées communautaires, qui prend à son compte les paradigmes de co-gestion et gouvernance locale. L'alliance historique du bureau UICN Sénégal et de la DPN ne résiste pas à ces bouleversements du champ socio-politique de la conservation. Leur rupture dévoile l'asymétrie des rapports de pouvoirs entre praticiens des deux institutions et la précarité morale et matérielle des représentants du corps administratif pendant la décennie de ce partenariat, démontrée par ailleurs par d'autres (Ségalini, dans cet ouvrage).

L'historique institutionnel que l'UICN international produit sur elle-même, ainsi que la rhétorique des programmes de conservation que le Bureau UICN Sénégal a portée, se réfèrent constamment à des priorités et à une rationalité de conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Mais la trajectoire du bureau de l'UICN au Sénégal est surtout influencée par les soubresauts de la doctrine de l'aide au développement et par l'histoire politique et sociale de ses administrations partenaires. Au-delà des orientations thématiques et partenariales du Bureau UICN Sénégal qui en découlent, les pratiques de travail de ses salariés durant deux décennies sont marquées par d'autres référentiels normatifs que ceux de la conservation. Les discours et les pratiques des salariés de l'UICN recrutés en Europe de l'Ouest ou dans les pays anglo-saxons sont empreints de la biologie de la conservation, qui mobilise les sciences de la nature au service de préoccupations morales et opérationnelles (Castro, 2013 ; Maris, 2014). Les directeurs et les coordinateurs de programmes du bureau UICN Sénégal sont pour la plupart d'anciens cadres des administrations publiques nationales, formés dans des écoles techniques ou d'ingénieurs de la filière des eaux et forêts, de la pêche, de l'agriculture. Référentiels de la conservation et du développement s'hybrident dans leurs pratiques de travail : être scientifique, c'est être bon technicien ; délivrer une connaissance objective et rationnelle, c'est conserver une neutralité politique et se positionner en tant qu'expert impartial ; diffuser des normes de conservation implique d'être d'abord un bon agent de projets.

Les praticiens opérant à différentes échelles au sein du collectif UICN partagent en outre un imaginaire professionnel commun, un paysage de représentations sur leur identité et leur rôle, qu'on pourrait qualifier de « technoscape » en empruntant ce terme à Arjun Appadurai (2005). Il relève de la croyance et de l'espérance qu'une approche globale, bien coordonnée et s'appuyant sur des actions rationnelles d'un point de vue technique et scientifique, peut générer des changements juridiques et politiques au niveau des institutions, et améliorer les comportements des usagers des ressources naturelles dans les territoires. Ce "*discourse of order*", constitutif des politiques de développement (Lewis and Mosse, 2006), postule que des appuis extérieurs, savants ou experts, contribuent à rendre la société locale plus autonome, plus forte.

Cela s'observe également dans les représentations que les professionnels ont les uns des autres d'un bureau de l'UICN à l'autre, jusqu'aux populations dans les territoires : comme dans un jeu de domino, chaque niveau de gouvernance de l'UICN considère que les praticiens du niveau infra ont le besoin d'être renforcés, qu'un déficit est à combler - organisationnel, managérial, de compétences, de finances... Cela renforce la légitimité des acteurs de chacun de ces niveaux à

stratégie que le WWF ouvre une antenne en Afrique de l'Ouest, basée à Abidjan puis à Dakar à partir de 2000.

travailler pour sa propre survie et nourrit leur désir de produire de la gouvernementalité pour les autres (Scott, 1999 ; Li, 2007b).

A ce titre, le secteur de la conservation s'enracine tout autant que celui du développement dans le moment colonial hérité du XIXe siècle. Dans l'ancienne métropole comme dans les anciennes colonies, l'historique impérial a laissé son empreinte dans les imaginaires relatifs à la gouvernance des populations et des territoires (Mbembe, 2013). Ce « legs colonial », fondamentalement transnational, peut se retrouver à l'échelle des interventions : la planification, l'organisation, la mobilisation de la technique et de la science dans une démarche positiviste et réformiste, délimitent les champs du possible et sont prépondérantes dans la vision du changement social (Bayart et *al.*, 2006).

L'hégémonie relative des ONG vertes à l'échelle du territoire

Les traces laissées par l'intervention de l'UICN dans le delta du Saloum dans les récits, les mémoires et les aménagements, révèlent par ailleurs le pouvoir relatif des intervenants de projets dans les territoires. En premier lieu, la paternité d'une ONG quant à un changement de comportements et de pratiques dans l'utilisation des ressources naturelles est en soi problématique à établir. Sur la route chaotique reliant Sokone à Missirah, dans la communauté rurale de Toubacouta à l'ouest du delta du Saloum (figure 4), la succession de panneaux indiquant des reboisements de mangroves laisse songeur. Ils égrainent des noms de projets et d'organisations, de toutes tailles et de multiples provenances. L'analyse des répertoires d'action dans ces différents dispositifs montre leur redondance depuis quinze ans, alors que la revendication d'une antériorité du reboisement de mangrove est récurrente parmi les représentants d'ONG dans la zone.

Ces panneaux sont des marqueurs des politiques et des intervenants qui se sont succédé dans la sous-région. Dans les politiques de conservation et les orientations des bailleurs de fond au tournant des années 2000, les mangroves du littoral ouest-africain deviennent des espaces et des ressources à restaurer et à gérer. Le plan de gestion de la réserve de biosphère du delta du Saloum, élaboré sous la coordination de l'UICN entre 1997 et 1999 et planifié sur les cinq années suivantes, consacre la mangrove comme l'écosystème emblématique du delta (figure 5). Le reboisement de palétuviers ainsi que la formation à des techniques durables d'exploitation du bois et des huîtres sont programmés à l'échelle d'une quarantaine de villages. Dans la pratique, un référentiel de normes de conservation des mangroves est effectivement construit au début des années 2000 par des intervenants de l'UICN, s'appuyant sur la connaissance et l'expérimentation scientifiques. Des méthodes de reboisement de variétés de *Rhizophora*, mais surtout d'*Avicennia*, sont testées et diffusées. Une planification saisonnière du ramassage de coquillages ainsi que des techniques de culture des huîtres de palétuviers sont promues. Elles sont d'autant mieux assimilées par les groupements locaux ciblés, qu'elles reformulent ou ravivent les pratiques de repos biologique et les modes de régulation endogènes aux territoires halieutiques, souvent mis de côté au regard des bouleversements sociaux et économiques qui les traversent (Cormier-Salem, 2000 ; Dahou et Ould Cheick, 2007).

Mais les interventions de l'UICN sont entremêlées dans l'espace et dans le temps avec les discours et les pratiques d'autres ONG agissant sur le territoire. Les frontières établies entre les organisations, et par ces dernières entre leurs

projets, ne tiennent pas à hauteur de palétuvier. La circulation des intervenants entre ONG, la diffusion autonome des idées - largement parallèle aux séminaires formels prévus par les projets, la redondance des actions des ONG dans une même localité, génèrent un "bain de culture" des normes de conservation des mangroves.

Dans le village de Soukouta, situé à quelques encablures du centre nodal de Toubacouta, la plus-value particulière de l'UICN est mise en avant par ses habitants et un historique de ses interventions bien lisible. Mais la mémoire et les récits des principaux interlocuteurs de l'UICN tranchent avec les discours que le bureau national produit sur lui-même en matière de conservation des mangroves dans le Saloum. Au sein du lignage dominant de Soukouta, dont émanent les leaders du groupement des femmes du village, et du groupement ostréicole intervillageois, l'apport des ONG dans l'acquisition de connaissances est dénié. Les savoirs pour une gestion durable de la filière ostréicole, et certaines pratiques de conservation des mangroves, sont présentés comme émanant d'un apprentissage endogène, s'appuyant sur le transfert de connaissances et la solidarité au sein du lignage, entre femmes et entre groupements. Les premiers reboisements de palétuviers dans le delta du Saloum sont pourtant le fruit d'expérimentations anciennes de l'ONG locale WAAME et d'une antenne de l'ONG internationale Caritas, paternité volontairement ignorée ou simplement méconnue des acteurs de la conservation. En revanche, le rôle des intervenants de l'UICN comme leviers d'autonomie et de développement pour les groupements de femmes est mis en avant. Le premier appui marquant de l'UICN est ainsi d'ordre administratif : leur acquisition du statut légal de Groupement d'Intérêt Economique (GIE) par l'obtention d'un récépissé leur permet d'ouvrir un compte en banque et d'accéder à un micro-crédit, nettement plus ambitieux que la tontine qui prévaut jusqu'alors. Loin de la rhétorique technique, scientifique et morale de la conservation, ce sont les apports ponctuels en infrastructures et en matériel véhiculés par le projet de l'UICN qui ponctuent les récits. Le bassin de conservation des huîtres, puis les équipements de transformation et de conditionnement des produits de la pêche, améliorent progressivement les conditions de travail des femmes. Les formations en alphabétisation et en gestion administrative, l'achat d'un lot de motos permettant la vente sur des marchés plus éloignés, autonomisent les femmes et sont pour elles des marqueurs du projet UICN. Ces apports de l'UICN sont pourtant des éléments anecdotiques dans le plan de gestion du delta du Saloum : ils sont censés répondre à des besoins standards des habitants et favoriser de bonnes relations. Ils représentent des enjeux, des objectifs, des financements périphériques. Du point de vue de Soukouta en revanche, la plus-value de l'UICN se niche dans ces appuis à première vue ponctuels, mais cohérents sur le temps long pour les groupements locaux. Ces derniers se sont appuyés sur les différents projets déployés sur leur territoire afin de renforcer leurs activités halieutiques et structurer la première filière ostréicole de la zone.

Les enquêtes menées à Soukouta montrent que les préconisations de gestion des huîtres proposées par l'UICN ont été assimilées grâce à la capacité de certains leaders à intégrer les dispositifs de conservation à leurs propres initiatives. Des éléments d'un projet peuvent ainsi être investis et faire sens de manière imprévisible pour leurs promoteurs. Ils peuvent aussi être sciemment mobilisés pour l'ascension économique et sociale de certains lignages, ce qui peut néanmoins bénéficier à l'ensemble du village, voire à plusieurs villages dans le cas du groupement économique ostréicole de Sokone. Ces leaders font partie de ce que Momar Coumba Diop qualifie « d'élite de terroir » (2007 : 25). Un

dispositif comme celui du plan de gestion de l'UICN dans le delta du Saloum a pu générer des résultats en termes de conservation des ressources naturelles comme de développement local dans certaines zones bien circonscrites, en fonction de la capacité de certains groupes stratégiques à s'appropriier les ressources du projet pour leurs propres projets (Bierschenck, 1988). Des relations privilégiées avec certains intervenants de l'ONG peuvent à cet égard être perçues comme du clientélisme. Ce sont pourtant elles qui permettent le déploiement d'appuis matériels, financiers, cognitifs et humains sur le temps long. Ces flux réguliers ont permis aux leaders de Soukouta de les incorporer à leur vision du développement local, leur ont laissé le temps de mettre à profit les leviers d'aide de l'UICN pour renforcer leur entrepreneuriat. La consolidation des deux groupements professionnels pilotée par les lignages dominants de Soukouta s'est appuyée sur le dispositif de conservation de l'UICN. Pour cette dernière, les actions entreprises localement répondent dans les grandes lignes à ses objectifs de gestion durable des ressources mais très peu à ses objectifs de gouvernance. Les leaders de Soukouta ont en outre acquis des capacités de négociation et de positionnement vis-à-vis des développeurs qu'ils ont ensuite mis à profit auprès d'autres ONG, développant des compétences de courtage en développement (Bierschenk et *al.*, 2000). Ainsi, alors que l'antenne de l'UICN dans le delta du Saloum périclité dans les années 2000, la médiatique ONG écologiste Oceanium met en place à quelques encablures de pirogue la première aire marine protégée (AMP) communautaire du Sénégal. A défaut de la co-gestion participative de cette AMP censée impliquer et bénéficier à huit villages, les leaders de Soukouta y concentrent progressivement les pouvoirs, les retombées et la maîtrise de ce nouveau projet de conservation (Riegel, 2015a : partie III). Le dispositif de l'UICN leur a ainsi permis, à long terme, de renforcer non leurs droits d'accès mais leurs pouvoirs d'accès à l'espace et aux ressources, c'est-à-dire leur capacité à en tirer des bénéfices (Ribot et Peluso, 2003).

La propension de certains villages à capter les intervenants des projets permet, à leur échelle, de produire une continuité et une cohérence entre des dispositifs construits de manière disjointe et sans mémoire, et de capitaliser localement une partie des connaissances et des appuis matériels et financiers qu'ils génèrent. Cet exemple illustre les impacts inattendus et invisibles des dispositifs. A ce titre, la notion de réussite ou d'échec des projets a finalement peu de sens à l'échelle du territoire et de sa temporalité. Ces registres d'évaluation relèvent d'une illusion de contrôle de l'action et du changement social, qui n'existe que dans l'espace-temps du projet.

La difficulté pour les intervenants de projets d'emboîter leurs objectifs et leur grille d'actions aux réalités socio-écologiques du territoire pourrait facilement leur être imputée (Mosse, 2005). Mais dans le cas du bureau UICN Sénégal, les injonctions contradictoires émanant de son secrétariat international et la précarisation de son assise économique depuis la fin de l'appui structurel des Pays-Bas, l'acculent à des logiques de survie et brouillent son identité. Dès lors que le bureau national doit assurer ses frais de fonctionnement, développer son propre portefeuille de projets, fidéliser des partenaires financiers et répondre en priorité aux besoins et aux axes stratégiques de travail du secrétariat, il est happé "par le haut" de son organisation. Les enjeux de sa propre autonomisation, voire de sa survie institutionnelle, contrecarrent la relation de service et de support qu'il est censé établir avec ses partenaires au Sénégal.

La trajectoire de l'UICN au Sénégal interroge finalement la dimension hégémonique qui est souvent attribuée aux ONG vertes et les rapports de force

présupposés entre les échelles globale, nationale et locale de la gouvernance des ressources naturelles. Au Sénégal, la disjonction entre les lignes politiques de l'UICN et l'architecture de ses dispositifs d'intervention d'une part, et les discours et pratiques qui sont réceptionnés par les acteurs des territoires d'autre part, bousculent le récit historique institutionnel que le secrétariat construit sur lui-même. Pourtant, ce récit demeure dominant, visible et audible, perpétuant la représentation de l'UICN comme une organisation rationnelle, à même de structurer son action de manière cohérente grâce à sa capacité à lier crise écologique, choix politiques et modèles d'intervention. La pérennité de ce récit, et cette forme de puissance discursive de l'UICN, n'émanent pas d'une capacité de communication ou d'une politique de marketing bien orchestrées depuis le siège, mais de la fonctionnalité économique et sociale de ce récit. L'assemblage de concepts, d'outils, d'acteurs qu'il propose (Li, 2007b), justifie et rend résilient le réseau interdépendant d'organisations et d'intervenants opérant avec ou dans le sillage de l'UICN au Sénégal, qui n'ont dès lors pas d'intérêt à l'entamer ou à l'infirmier. C'est paradoxalement au sein même de l'organisation UICN que la dimension hégémonique des niveaux transnationaux de l'organisation se situe depuis une décennie : la gouvernance interne de l'UICN fragilise les échelons nationaux de l'organisation, le Bureau régional d'Afrique de l'Ouest oscillant entre une position de concurrent et de support du Bureau UICN Sénégal. Ce dernier tend à être court-circuité dans la déclinaison de projets à l'échelle du territoire ou à se retrouver dans une posture de prestataire et de facilitateur du niveau régional.

Bien que construites avec précautions, sur un matériau d'enquête le plus robuste possible, ces analyses demeureraient nécessairement partielles et subjectives puisque personnelles, et en appelaient à des travaux comparatifs auprès d'autres bureaux nationaux de l'UICN. En cela j'aspirais, non sans certaines craintes, à mettre en débat mes résultats auprès de praticiens de l'UICN, tout au moins de représentants du champ socio-professionnel de la conservation. Cela me semblait à la fois légitime et pertinent, mais ce désir s'est avéré difficile à concrétiser dès la phase d'écriture de la thèse, et plus encore lors de la soutenance.

Écrire et restituer, conflits de loyauté et frontières normatives

La question de ma posture de recherche et de mon appartenance socioprofessionnelle s'est reposée durant la phase de rédaction de ma thèse. Pour qui écrire ? Les exigences académiques demandent un travail de conceptualisation, de mise en perspective théorique, de montée en généralité, qui peut rendre inintelligible le propos pour des praticiens d'autres champs socioprofessionnels comme d'autres disciplines. L'utilisation d'un jargon théorique peut même éveiller des suspicions, comme s'il était mobilisé pour brouiller les pistes (Kobelinsky, 2008). L'un des lecteurs de mon manuscrit de thèse, figure historique de l'UICN sur le littoral ouest-africain, a par exemple perçu certaines de mes analyses comme désincarnées, regrettant que la diversité des acteurs et l'épaisseur de leur vécu soient dissous dans l'écriture sociologique. Dans le même temps, il m'a avertie sur les polémiques et les règlements de compte que la diffusion de ma thèse pourrait déclencher au sein de l'UICN, ce qui a ravivé des questions et des craintes apparues durant la phase d'écriture de mes résultats.

Le passage à l'écriture soulève d'abord des questions éthiques : je veux parler de la confiance accordée par mes interlocuteurs en entretien et du délicat passage du matériau oral à la trace écrite, dans un contexte où le niveau d'interconnaissance dans le secteur de la conservation est élevé. L'utilisation des entretiens et de trajectoires individuelles pour exposer mes résultats et bâtir mes analyses m'a confrontée à la possibilité que des personnes extérieures à l'UICN reconnaissent certains enquêtés - posant la question de leur anonymat, et que leurs paroles et leurs actes puissent être reliés à leur identité - soulevant le problème de la confidentialité (Béliard et Eideliman, 2008). Dérouler des trajectoires personnelles pour éclairer des trajectoires institutionnelles est pertinent d'un point de vue scientifique et pédagogique, mais exige de ne pas instrumentaliser la parole. Le dévoilement des rapports de pouvoirs et le besoin de faire apparaître les réseaux de cooptation nécessitent déontologiquement de respecter la vie privée. Face à ces enjeux, la posture hybride que j'avais acquise dans le déroulement de l'enquête a cédé le pas à des hésitations et des conflits de loyauté dans la pratique de l'écriture, qui m'ont poussée à masquer par différents artifices rédactionnels la lisibilité des trajectoires personnelles sur lesquelles j'ai pourtant fondé mes analyses.

Les chercheurs sont souvent peu explicites de ces dimensions, qui sont prégnantes dans les travaux sur les réseaux transnationaux. Ces derniers modifient les contours et les découpages donnés aux sociétés par les sciences sociales et politiques, mais aussi ceux de nos objets et champs de recherche, bousculant la relation du chercheur à son terrain (Petric et Blundo, 2012). La description ethnographique de trajectoires personnelles et professionnelles est constitutive des travaux en sciences sociales et elle touche à l'intime dans certaines publications, sans que les conditions de cette exposition d'un tiers dans l'espace public ne soient précisées par les auteurs (Denayer, 2013). Soulignant la préoccupation tardive des institutions scientifiques françaises quant aux enjeux déontologiques de la publication de cas ethnographiques, Florence Weber en appelle à la publication de cas sociologiquement justes mais socialement faux, afin de préserver l'autonomie de la construction du savoir scientifique mais également l'anonymat des enquêtés et leur estime de soi (2009). A l'autre extrême, Isabelle Mauz (2008) a pris cette question à bras le corps dans sa posture de recherche, en partageant ses productions écrites avant publication avec les acteurs interviewés. Cette approche représente une façon inédite de faire de la recherche, en ce qu'elle fait perdurer la phase de production de données au cœur même de la phase de conceptualisation et d'écriture. Cela questionne l'autonomie des scientifiques dans la production du savoir, néanmoins cette posture courageuse apporte, à mon sens, un gain de cohérence et de légitimité aux travaux de recherche qui analysent les enjeux de pouvoir inhérents à la production et la circulation des savoirs, alors que ces mêmes dimensions sont souvent occultées dans la pratique même de la recherche. Encore faut-il que la temporalité et les moyens humains et financiers du chercheur autorisent ces nouveaux espaces de dialogue et de réflexivité entre enquêteurs et enquêtés.

Restituer mon travail académique auprès de représentants des enquêtés, et les impliquer dans l'évaluation et la discussion scientifiques que le jury de thèse met en scène, représentaient des aspirations personnelles que je n'ai pu concrétiser. Une telle démarche me semblait en outre cohérente au regard d'une recherche finalisée à laquelle l'IRD souhaite contribuer. Mais de telles perspectives se sont heurtées aux enjeux propres du champ social académique, dans lequel l'évaluation scientifique par des pairs est extrêmement codifiée et hiérarchisée.

Le jury de thèse demeure à cet égard un espace à la fois initiatique et sacralisé, lieu d'adoubement des apprentis chercheurs au sein d'une communauté, mais également lieu d'autoreproduction des valeurs et des codes de cette même communauté. Cette résistance à associer des représentants des enquêtés à l'évaluation de la thèse et au rituel de sa restitution rend d'autant plus difficile à mon sens sa diffusion auprès des réseaux de professionnels, et peut même redoubler la défiance et les mécanismes de défense à l'égard d'une anthropologie critique du développement souvent mal reçue (Mosse, 2006). La diffusion du manuscrit électronique de thèse dans l'espace public permet certes son libre-accès, mais sa réception, son appropriation et donc la portée de ses résultats me semblent compromises, parce que les organisations et les acteurs dont il est question ne se voient offrir aucune scène de débat. Il me semble que ces derniers repassent ainsi du statut de sujet de recherche que je leur proposais au statut d'objet de recherche, prolongeant le cloisonnement entre secteurs socioprofessionnels et entravant mon aspiration à contribuer au changement social par la recherche.

La construction d'un nouveau projet de recherche sur un format collaboratif, conçu en amont avec un collectif de praticiens, me permet d'expérimenter un engagement anthropologique ni critique ni compréhensif, pour reprendre la terminologie de Tania M. Li (2014), mais fondé sur un paradigme de confiance. Celui-ci invite à partager entre enquêteur et enquêtés les épreuves que la recherche ethnographique déclenche de part et d'autre, à échanger en continu dans une réflexivité mutuelle perceptions, intuitions et interprétations des faits recueillis, dans une logique de proximité (Bensa, 2010). Une épistémologie « objet-centrée »⁶ est donc possible, post-positiviste, modeste et ouverte au pluralisme des savoirs.

Bibliographie

- Abelès M., [2008]2012, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Abelès M., dir., 2011, *Des anthropologues à l'OMC. Scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS.
- Aknin A. et al., 2002, "Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de "développement durable", in Martin J.-Y. ,coord., *Le développement durable. Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD, pp. 51-73.
- Alphandéry P. et Bergues M., 2004, "Territoires en questions: pratiques des lieux, usages d'un mot", *Ethnologie française*, vol 34, pp. 5-12.
- Apparudaï A., 2005[2001], *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite Bibliothèque Payot.
- Atlani-Duault L., 2005, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Armand Colin.
- Atlani-Duault L. et Dozon J.-P., 2011, "Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale", *Ethnologie française*, vol 41, pp. 393-403.

⁶Selon les termes de l'épistémologue Loïc Courtellec, dans sa conférence introductive du 27 janvier au colloque *Les expérimentations démocratiques aujourd'hui : convergences, fragmentations, portées politiques*, 26-28 janvier 2016, GIS Démocratie et Participations, MSH, Paris.

- Barthe Y. et al., 2013, "Sociologie pragmatique : mode d'emploi", *Politix* n° 103, pp. 175-204.
- Bayart J.-F., Bertrand R., Gordadze T., Hibou B., Mengin F., 2006, *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, Agence Française de Développement, département de la recherche, mars 2006 / 13.
- Béliard A. et J.-S. Eideliman, 2008, "Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique", in Bensa A. et Fassin D., dir., *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, pp. 123-141.
- Bellier I., 2012, "Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales", *Critique internationale*, vol n° 54, pp. 61-80.
- Bendix R., 2012, "Une salle, plusieurs sites : les négociations internationales comme terrain de recherche anthropologique", *Critique internationale*, n° 54, pp. 19-38.
- Bensa A., 1996, "De la micro-histoire vers une anthropologie critique", in Revel J., ed., *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Coll. Hautes Etudes, Gallimard-Le Seuil.
- Bensa A., 2010, *Après Levi-Strauss, pour une anthropologie à taille humaine*, Textuel, Conversations pour demain.
- Bertrand R., 2013, "Histoire globale, histoires connectées : un "tournant historiographique" ? "in Caillé A. et Dufoix S., dir., *Le « tournant global » des sciences sociales*, Paris, La Découverte, pp. 44-66.
- Bierschenk T., 1988, "Development projects as arena of negociation of strategic groups. A case study from Benin", *Sociologia Ruralis*, n° 38, pp. 146-60.
- Bierschenk T., Chauveau J-P. et Olivier de Sardan J-P., 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala et APAD.
- Blanc-Pamard C. et Fauroux E., 2004, "L'illusion participative : exemples ouest-malgaches", *Autrepart*, vol 3 n° 31, pp. 3-19.
- Bryant R.L., 2009, "Born to Be Wild ? Non-governmental Organisations, Politics and the Environment", *Geography Compass*, vol 3-4, pp. 1540-1558.
- Boisvert V. et Vivien F-D., 2010, "Le développement soutenable. Deux siècles de controverses économiques", in Aubertin C. et Vivien F-D., dir., *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, pp. 15-45.
- Castro M. et Ollivier G., 2012, "Political ecology des discours environnementaux internationaux : le cas de l'approche par écosystème de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ", in Gautier D. et Benjaminsen T. A., coord., *op cit.*, pp. 87-110.
- Castro M., 2013, *Au nom de la biodiversité : de la construction d'une norme internationale à son application au niveau local*, Thèse de doctorat, EHES.
- Chartier D. et Sellato B., 2003, "Les savoir-faire traditionnels au service de la conservation de la nature ou des ONG internationales d'environnement ? ", in Rodary E., Castellanet C., Rossi G., ss. dir., *Conservation de la nature et développement. L'intégration impossible ?* Paris, Karthala, pp. 89-103.
- Chartier D., 2010, "Développement soutenable et ONG. De la difficulté d'incarner l'alternative", in Aubertin C. et Vivien F.-D., dir., *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La documentation française, pp. 103-121.
- Chauveau J-P., 1994, "Le modèle participatif de développement est-il alternatif ? Eléments pour une anthropologie de la culture des "développeurs"", *Bulletin de l'APAD* n° 3.
- Cormier-Salem M.-C., 2000, "Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest-africain", in Chauveau J.-P., Jul-Larsen E., Chaboud C., ed., *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : dynamiques institutionnelles, pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala, pp. 205-229.

- Cormier-Salem M.-C., Juhé-Beaulaton D., Boutrais J., et Roussel B., (ed), 2005, *Patrimoines naturels au Sud. Territoires, identités et stratégies locales*, IRD, Paris.
- Dahou T. et al., 2004, "La gouvernance des aires marines protégées: leçons ouest-africaines", *VertigO, la revue en sciences de l'environnement*, vol 5 n° 3, décembre 2004.
- Dahou T. et Ould Cheick A.W., 2007, "L'autochtonie dans les aires marines protégées. Terrain de conflit en Mauritanie et au Sénégal", *Politique africaine* n° 108, décembre 2007, pp. 173-190.
- Davies G., 2003, "Aires protégées et coopération au développement dans les pays tropicaux", in *Conservation de la nature et développement, l'intégration impossible ?* Rodary E., Castellanet C. et Rossi G., dir., Paris, Karthala, pp. 65-78.
- Davies D. K. 2004, "Desert wastes of the Maghreb: desertification narratives in French colonial environmental history of North Africa", *Cultural Geographies* 200/11, pp. 359-387.
- Denayer D., "Entre trajectoires et événements, quand l'expertise s'attache au vivant. Pourquoi les éléphants d'Amboseli ont été contraints de reprendre leurs migrations", *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2013/1, vol 7 n° 1, pp. 25-43.
- Diop M. C. et Benoist J., (ss. dir), 2007, *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*, Karthala.
- Dumoulin D., 2003, "Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines", *Revue internationale des sciences sociales*, n° 178, pp. 655-666.
- Ece M., 2012, *Conserving nature, transforming authority: eviction and development at the margins of the State; the Niokolo-Koba National Park, Senegal*. A Dissertation submitted to the Graduate Faculty in Anthropology, University of New York.
- Escobar A., 1998, "Whose Knowledge, Whose nature? Biodiversity, Conservation, and the Political Ecology of Social Movements", *Journal of Political Ecology*, vol 5, pp. 53-83.
- Fall M., 2009, "S'adapter à la dégradation de l'environnement dans le Delta du Saloum : Variabilité des stratégies chez les femmes socés et niominkas du Sénégal", *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol 9 n° 2, septembre 2009.
- Falzon M.-A., 2009, "Introduction", in Falzon, M.-A, dir., *Multi-Sited Ethnography: Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*, Ashgate Publishing, pp. 1-24.
- Fassin D., 2008, "Introduction. L'inquiétude ethnographique", in Bensa A. et Fassin D., *op. cit.*, pp. 7-15.
- Fisher W.F., 1997, "Doing good ? The Politics and Antipolitics of NGO Practices", *Annual Review of Anthropology*, vol 26, pp. 439-464.
- Fresia M., 2012, "La fabrique des normes internationales sur la protection des réfugiés au sein du comité exécutif du HCR", *Critique internationale*, n° 54, pp. 39-60.
- Gautier D. et Benjaminsen T.A., (coord.), 2012, *Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political Ecology*, Paris, Editions Quae.
- Hufty M., 2001, "La gouvernance internationale de la biodiversité", *Etudes internationales*, vol 32 n°1, pp. 5-29.
- Jasanoff S., 1996, "NGOs and the environment: from knowledge to action", *Third World, quarterly* vol 18 n° 3, pp. 579-594.
- Joiris D.V., 2001, "La gestion participative et le développement intégré des aires protégées", in Bahuchet S., ed., *Les Peuples des Forêts tropicales aujourd'hui*, vol. II : une approche thématique, pp. 489-512.

- Juhem P., 2001, "La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires. L'Humanitaire en discours", *Mots. Les langages du politique*, n° 65, mars 2001.
- Kobelinsky C., 2008, "Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés", in Bensa A. et Fassin D., *op. cit.*, pp. 185-204.
- Kott S., 2011, "Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique", *Critique internationale* n° 52, juillet-septembre 2011, pp. 9-16.
- Lascoumes P. et Le Gales P., 2012, *Sociologie de l'action publique*, 2e édition, Armand Colin.
- Lavigne Delville P., 1998, "Environnement, dynamiques sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface", in Rossi G., Lavigne Delville P. et Narbeburu D, ed., *Sociétés rurales et environnement*, Paris, Bordeaux, GRET, Regards, Karthala, pp. 381-394.
- Lavigne Delville P., 2011a, "Du nouveau dans la "participation" ? Populisme bureaucratique, participation cachée, et impératif délibératif", in Jul-Larsen E., Laurent P.-J., Le Meur P.-Y., Leonard E., ed, *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire, Conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Paris, Marseille, Upsala, Karthala, IRD, APAD, pp. 160-188.
- Lavigne Delville P., 2011b, "Pour une anthropologie symétrique entre "développeurs" et "développés", *Cahiers d'études africaines*, vol 2 n° 202-203, pp. 491-509.
- Lepetit B., 1996, "De l'échelle en histoire", in Revel J., *op. cit.*, pp. 75-88.
- Lefèvre S., 2007, "Le sale boulot et les bonnes causes. Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG", *Politix*, vol 3 n° 79, pp. 149-172.
- Lewis D., 2005, "Individuals, organizations and public action: trajectories of the non-governmental in development studies", in Kothari U., ed., *A radical history of development studies*, Zed Books Ltd, London, pp. 200-222.
- Lewis D. and Mosse D., 2006, "Encountering Order and Disjuncture: Contemporary Anthropological Perspectives on the Organization of Development", *Oxford Development Studies*, vol 34 n° 1, March 2006.
- Li T. M., 2007a, "Governmentality", *Anthropologica*, vol 49 n° 2, pp. 275-294.
- Li T. M., 2007b, "Practices of assemblage and community forest management", *Economy and Society*, vol 36 n° 2, pp. 263-293.
- Li T. M., 2014, "Les engagements anthropologiques vis à vis du développement", *Anthropologie & développement - Revue de l'APAD*, n°37-38-39, pp. 241-256.
- Marcus G. E., 1995, "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography", *Annual Review of Anthropology*, vol 24, pp. 95-117.
- Marcus G. E., 2002, "Au-delà de Malinowski et après *Writing Culture* : à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie", *ethnographiques.org*, n° 1, avril 2002 [en ligne].
- Marris V., 2014, *Nature à vendre. Les limites des services écosystémiques*, Editions Quae.
- Mauz I., 2008, *Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité*. Humanities and Social Sciences, Saint-Etienne, Université Jean Monnet.
- Mbembe A., [2010] 2013, *Sortir de la grande nuit, Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
- Mosse D., 2005, *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*. Pluto Press Edition.

- Mosse D., 2006, "Anti-social anthropology? Objectivity, objection, and the ethnography of public policy and professional communities", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol 12 n° 4, pp. 935-956.
- Müller B., 2012, "Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues", *Critique internationale*, n° 54, pp. 9-18.
- Nay O. et Petiteville F., 2011, "Eléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales", *Critique internationale* n° 53, pp. 9-20.
- Neumann R.P., 2000, "Land, Justice and the Politics of Conservation in Tanzania", in Zerner C., ed., *People, Plants, and Justice: The Politics of Nature Conservation*, New-York, Columbia University Press, pp. 117-133
- Olivier J., 2005, *Une organisation singulière au service du droit de l'environnement*, L'Union mondiale pour la nature (UICN), Bruxelles, Bruylant.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie du développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socioanthropologique*, Louvain-La-Neuve, Académia-Bruylant.
- Paillé P. et Mucchielli A., 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Coll. U.
- Petric B. et Blundo G., 2012, "Promotion de la démocratie et transnationalisation du politique: perspectives locales", in Petric B., ss. dir., *La Fabrique de la démocratie. ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Pinton F. 2014, "De la période coloniale au développement durable ; le statut des savoirs locaux sur la nature dans la sociologie et l'anthropologie françaises", *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 8 n° 2, pp. 425-450.
- Rakoto Ramiarantsoa H., Blanc-Pamard C., Pinton F., ed., 2012, *Géopolitique et environnement, les leçons de l'expérience malgache*, Marseille, IRD.
- Ribot J.-C. and Peluso N. L., 2003, "A Theory of Access", *Rural Sociology* vol 6 n° 2, pp. 153-181.
- Riegel J., 2012, "La vache et le buffle dans le Parc du W du Niger : l'impossible conciliation ? ", in Lizet B. et Milliet J., dir., *L'animal certifié conforme*, Paris, MNHN, Dunod, pp. 137-160.
- Riegel J., 2015a, *La circulation des normes de l'UICN au Sénégal au prisme des praticiens et du politique*, Thèse de socio-anthropologie, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Riegel J., 2015b, "Promesses, contingences et iniquité des politiques transnationales de conservation. Retour sur une décennie de co-gestion État-ONG au Sénégal", *Politique africaine*, décembre 2015, n° 140, pp. 121-144.
- Rist G., 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Rodary E., 2007, "Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local", *L'Espace géographique*, tome 36, pp. 65-78.
- Roe D., Nelson F., et Sandbrook C., (dir.), 2009, *Gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique - Impacts, expériences et orientations futures*, *Ressources Naturelles* n° 18, Institut International pour l'Environnement et le Développement, Londres.
- Scott J., 1999, *Seeing like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, Yale University Press.

Ségalini C., 2012, "Les agents des parcs nationaux au Sénégal: soldats de la participation ? ", *Politique Africaine* n° 128, pp. 101-119.

Siméant J., 2012, "Localiser le terrain de l'international", *Politix*, vol 25, pp. 129-149.

Villalba B., (ed.), 2009, *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Weber F., 2008, "Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés", *Genèses*, n° 70, pp. 140-150.

West P., Igoe J., and Brockington D., 2006, "Parks and Peoples: The Social Impact of Protected Areas", *Annual Review of Anthropology* 35, pp. 251-77.

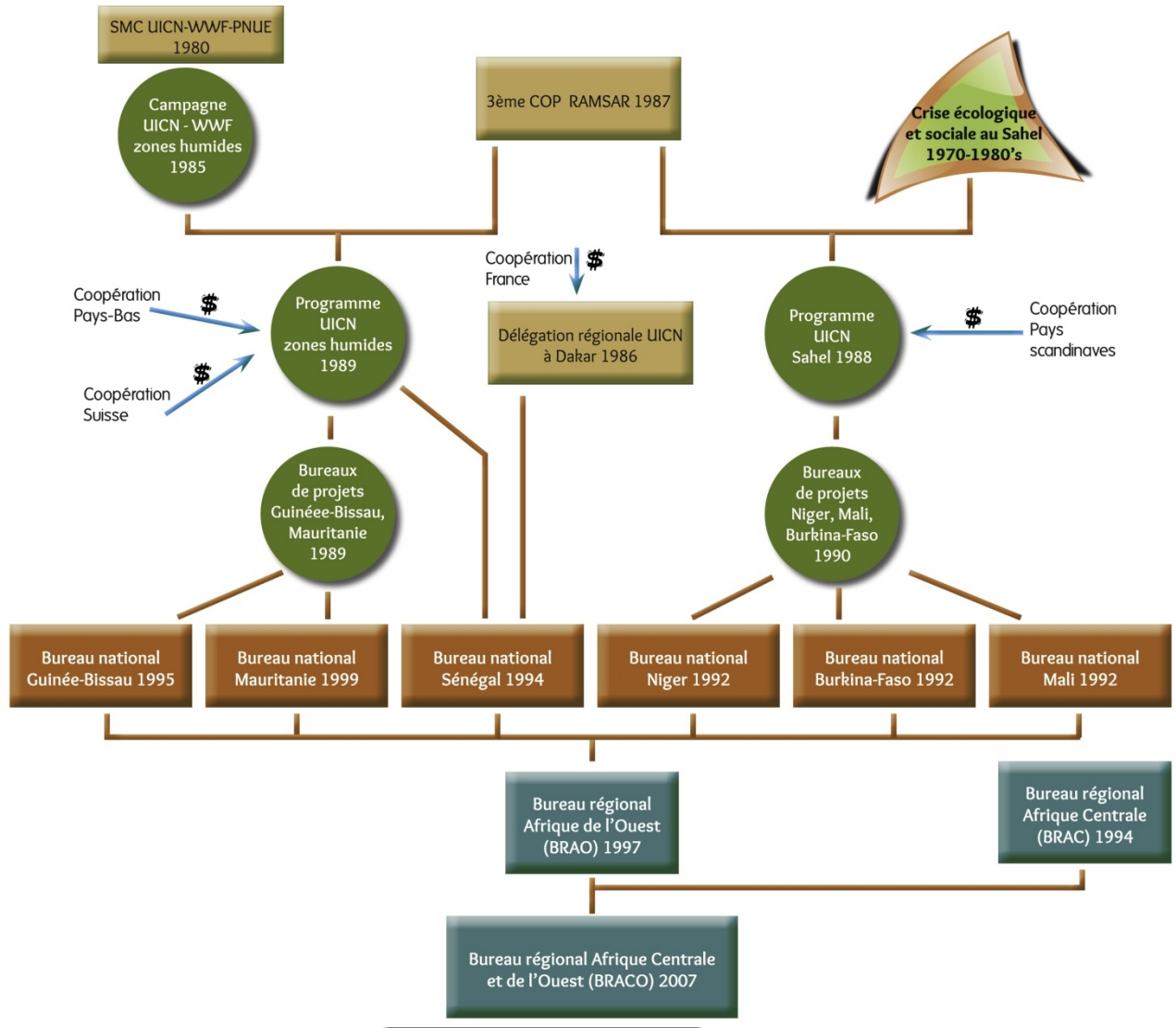


Figure 1 : Organigramme et gouvernance théorique de l'UICN

Figure 2 : Schéma chronologique de l'implantation institutionnelle de l'UICN en Afrique de l'Ouest

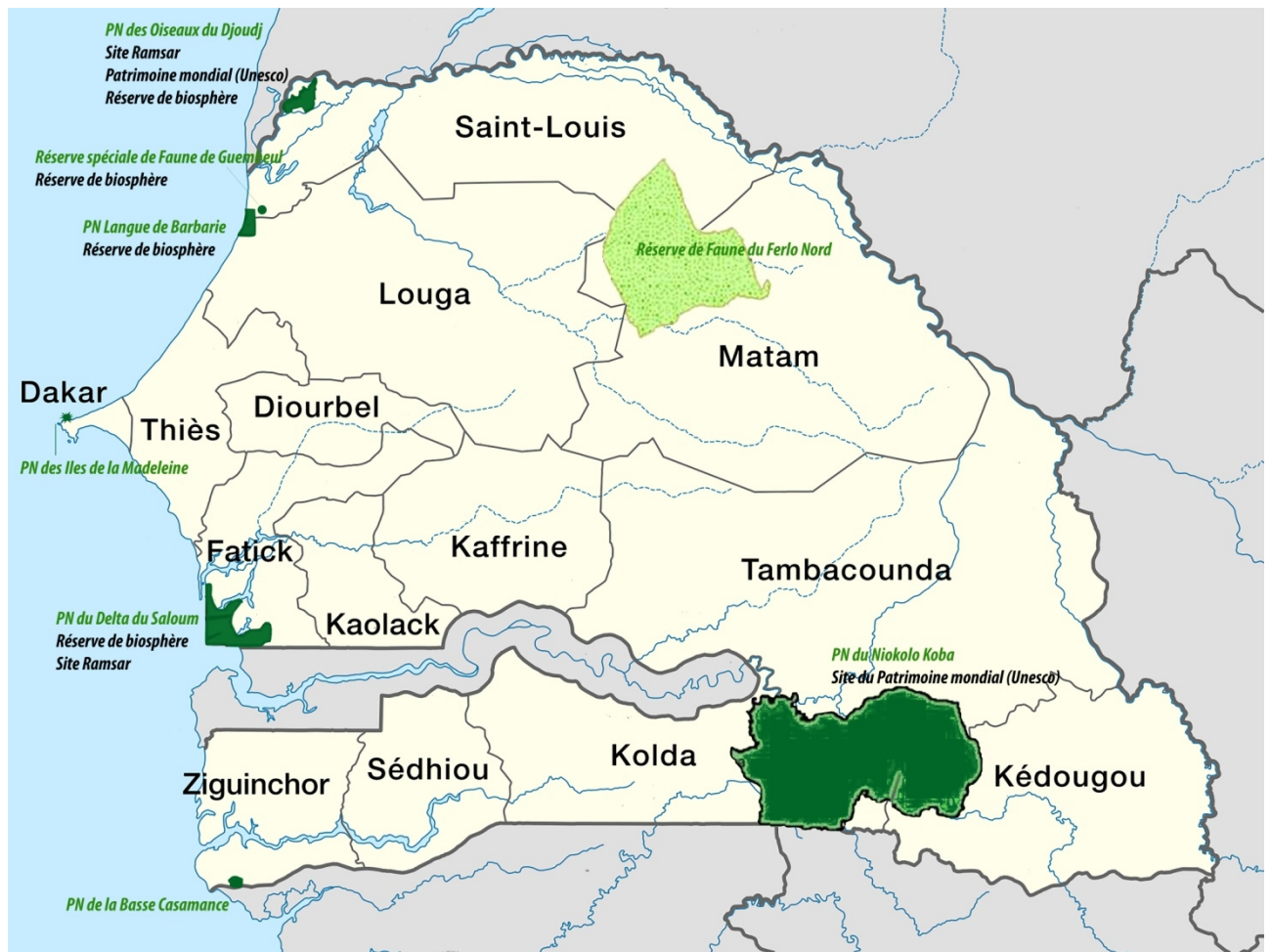
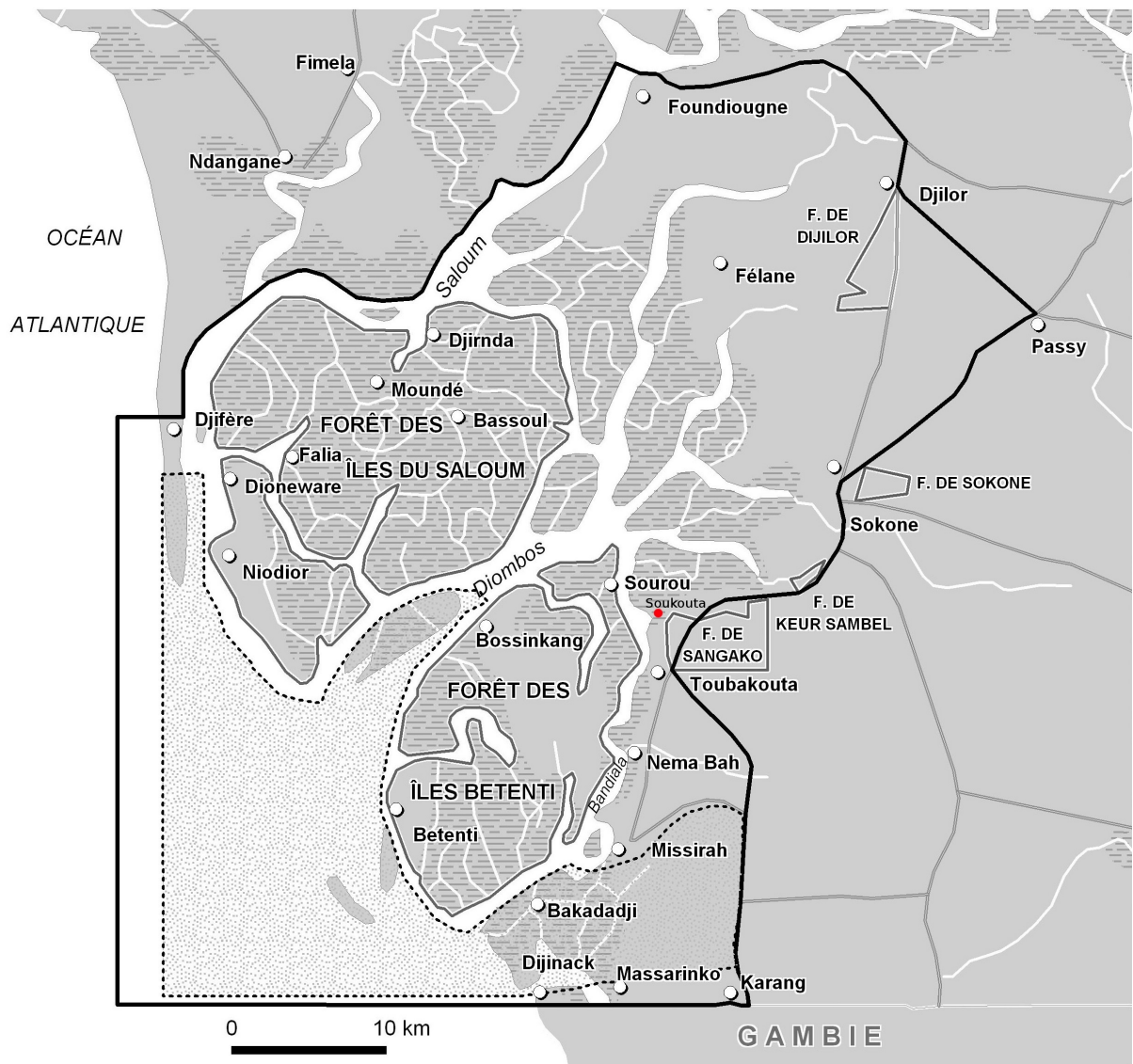


Figure 3 : Aires protégées du Sénégal sous tutelle de la Direction des parcs nationaux



- | | | | | | |
|---|----------------------------------|---|-------------------------------|---|--------------------|
|  | Réserve de biosphère |  | Mangrove |  | Route principale |
|  | Parc national du delta du Saloum |  | Ville ou village d'importance |  | Rivière principale |
|  | Forêt classée | | | | |

Figure 4 : Limites de la Réserve de biosphère du delta du Saloum et localisation du village de Soukouta (Source : Marie Fall, 2009, avec son aimable autorisation)